Communiqué FFE, le 14 décembre 2023

OCRTE Pays de la Loire



Le Tourisme équestre français fête ses 60 ans !

Pratique très attractive, respectueuse de l'environnement, favorisant la découverte du patrimoine des régions, le tourisme équestre allie plaisir et évasion, en harmonie avec le cheval et la nature. Plébiscitée par toutes les générations, sa pratique offre une bouffée d'oxygène, hors du temps, au rythme du pas des chevaux. Cette année, le Tourisme équestre fête ses 60 ans. Six décennies de travail et d'investissement de professionnels, bénévoles et passionnés de chevaux et d'équitation de loisir qui ont fait le Tourisme équestre d'aujourd'hui et de demain.

Nées au début des années 60 avec l'arrivée des congés payés et le développement du train, les activités de loisir et de pleine nature ont connu rapidement un fort engouement et se sont développées de façon constante au fil des ans. Pour la première fois, les Français peuvent partir quelques jours, loin des tracas quotidiens. Le voyage devient populaire et les activités de plein air connaissent un véritable essor. Ce sont d'abord principalement des cavaliers plus ou moins expérimentés et des hommes de cheval qui s'y adonnent, puis la pratique s'étend au fil des années. Le mouvement se structure pour développer et rendre accessible l'itinérance à cheval sur l'ensemble du territoire.

60 ans d'actions pour le développement et la promotion du tourisme équestre

Face à l'engouement pour la pratique, le tourisme équestre doit s'organiser très vite pour fédérer les actions menées localement et se développer au niveau national. L'Association Nationale pour le Tourisme Équestre (ANTE), sous l'appellation actuelle Comité National de Tourisme Equestre (CNTE), est créée en 1963 par les groupements hippiques, commerçants hommes de cheval ou touristes isolés, répartis un peu partout sur le territoire. Très vite, des sections régionales, départementales et locales sont également créées et des travaux de recensement et d'organisation débutent au plan national.

Les infrastructures nécessaires à une pratique simple et en sécurité sont aménagées, l'identification d'un réseau de chemins accessibles aux chevaux à l'échelle du pays est effectuée, les itinéraires sont balisés et référencés sur les cartes de l'Institut géographique national (IGN) permettant de voyager en sécurité et les sentiers sont entretenus. Toutes ces actions accélèrent le développement des premières offres de Tourisme équestre. Les premières randonnées à cheval sont organisées, des rassemblements se mettent en place chaque année, regroupant plusieurs centaines de cavaliers randonneurs (à l'instar notamment de l'Equirando, la Journée de l'Attelage...).

Pour garantir aux pratiquants de plus en plus nombreux un encadrement compétent, l'ANTE crée les premières formations et les premiers diplômes professionnels du Tourisme équestre (l'Accompagnateur de Tourisme Equestre (ATE) dès 1971 ainsi que le Guide de Tourisme Equestre).

Le tourisme équestre, tel qu'on le pratique aujourd'hui, est né et fait, année après année, de plus en plus d'adeptes.

















Communiqué FFE, le 14 décembre 2023

Le tourisme équestre en France

60 ans après sa création, le tourisme équestre bénéficie d'outils permettant de le pratiquer partout en France. La marque officielle de balisage équestre, créée par le CNTE en 1995 et déposée à l'INPI (Institut national de la propriété industrielle), est toujours effective sur tout le territoire et plus de 118 500 kilomètres forment le maillage des itinéraires de promenades et randonnées équestres. L'échelle de cartographie au 1/25 000ème, adoptée en 1950, est toujours utilisée par les randonneurs, ainsi que dans toutes les compétitions nationales et internationales de TREC (Techniques de Randonnée Equestre de Compétition), ou encore pour le SIG (Système d'information Géographique) et GeoCheval, la carte interactive des itinéraires équestres, lancée par la FFE en 2017.

Aujourd'hui, le tourisme équestre en France propose une palette très diversifiée de pratiques et répond aux aspirations des amoureux de la nature et des chevaux. Pratiquée en clubs, en famille ou entre amis, l'équitation d'extérieur offre des moments de convivialité et d'évasion inoubliables. A cheval ou en attelage, allant de la promenade de quelques heures à la randonnée de plusieurs jours, l'itinérance équestre est particulièrement appréciée car elle permet de découvrir des sites exceptionnels et un patrimoine architectural, culturel et naturel riche, parfois inaccessibles autrement qu'à cheval. Pour faciliter et développer la pratique, le CNTE a participé au développement de la plateforme GeoCheval, qui permet de consulter l'ensemble des itinéraires existants, ainsi que les points d'intérêt touristique et équestre. Une application mobile verra le jour en 2024.

En France, la FFE-CNTE compte près de 72 000 licenciés, plus d'1 million de pratiquants, 400 Centres de Tourisme Équestres labellisés et représente 2 500 établissements équestres et associations de cavaliers en France. La FFE-CNTE travaille en étroite collaboration avec ses organes déconcentrés (Comités Régionaux et Départementaux de Tourisme Équestre (CRTE et CDTE)), pour développer et promouvoir le tourisme équestre sur leur territoire. Le CNTE continue d'œuvrer auprès de tous les acteurs et aménageurs concernés par la pratique équestre. Il est également actif à l'international en lien avec la Fédération internationale de tourisme équestre (FITE).

« 60 ans après, les fondamentaux qui font le tourisme équestre ont évolué mais sont toujours bien présents, comme les infrastructures, les chemins, les hébergements, la cavalerie ainsi que la formation de l'encadrement et la promotion de ces activités avec l'ensemble des événements et rassemblements organisés chaque année. Aujourd'hui, le Tourisme équestre n'est plus le même que celui pratiqué à ses débuts, tant en termes de durée que de difficulté ou encore de motivation. Il a évolué avec la société et s'est adapté pour répondre aux attentes des cavaliers et cavalières, aux lieux de destinations et surtout aux activités que l'on peut associer à ces déplacements avec le cheval (culturelles, culinaires, sportives). Au niveau international, la France sert d'exemple car les aspirations des Françaises et des Français se retrouvent partout en Europe et dans le monde et promeuvent et développent le tourisme équestre. » commente Frédéric Bouix, Délégué général de la FFE et Président de la FITE. « Le Tourisme équestre a toute sa place au sein de la Fédération Française d'Equitation depuis de nombreuses années. Il en a été une composante essentielle aux côtés du monde du poney et du monde sportif lorsque la fédération s'est constituée en 1987, puis en 2000 lors de la fusion des délégations. Quand on sait que 80% des cavaliers aspirent à une équitation de loisir, le Tourisme équestre répond parfaitement à ces besoins. Il a également l'avantage de pouvoir se pratiquer quel que soit l'âge, la condition physique, aux 3 allures, avec tout type d'équidés. On peut donc commencer très jeune et même faire du tourisme attelé. Le Tourisme équestre est une activité très complète qui a encore de beaux jours devant lui. », conclut Valérie DALODIER, présidente du CNTE.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de la FFE : https://www.ffe.com/tourisme/le-comite-national-de-tourisme-equestre-cnte

Télécharger une photo d'archive <u>ici</u> Crédit photo : J-P. Gilson

Contacts presse

FFE Communication - (+33 254 944 645) - communication@ffe.com Valérie Bleys - (+33 788 332 844) - valerie.bleys@outlook.fr













